



JAMAIS DEUX sans trois



LE BAC BRUN ARRIVE CHEZ VOUS.

MATIÈRES ORGANIQUES ACCEPTÉES



Résidus alimentaires crus ou cuits et sans emballage

- Fruits et légumes (noyaux et pelures)
- Café et thé (grains, marc, filtres et sachets)
- Viandes, volaille, poissons et fruits de mer (os, arêtes et coquilles souples)
- Céréales, pain, pâtes alimentaires et riz
- Produits laitiers solides
- Œufs (coquilles)
- Noix
- Autres : nourriture pour animaux, farine, sucre et restants de table

Papier et carton souillés

- Essuie-tout, papiers mouchoirs et serviettes de table
- Journaux
- Cartons souillés d'aliments (ex. : boîte de pizza)
- Vaisselle de carton souillée
- Sacs de papier avec ou sans pellicule de cellulose

Résidus verts (en petite quantité)

- Rognures de gazon et d'herbes
- Résidus de jardin et horticoles

MATIÈRES REFUSÉES



- Matières recyclables (plastique, papier propre, verre et métal)
- Conteneurs multicouches (ex. : Tetra Pak)
- Vaisselle et ustensiles en métal ou en plastique
- Liquides
- Papier ciré et papier parchemin
- Styromousse
- Essuie-tout mouillé par un produit de nettoyage
- Serviettes hygiéniques, couches et autres produits sanitaires
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Produits cosmétiques
- Litières d'animaux
- Animaux morts

Sacs de plastique ordinaires, oxobiodégradables et compostables



Pour en savoir plus, visitez le
www.saint-lambert.ca/bac-brun.